*Procès-verbal de l’Assemblée générale ordinaire tenue à Mons, le 29 avril 2022, sous la Présidence de Pascal GILQUIN, en suite des convocations faites*

*le 8 avril 2022*

##### Ordre du jour

1. Accueil
2. Approbation du procès-verbal de l’Assemblée générale du 25 juin 2021
3. Examen et approbation des comptes de l’année sociale 2021
4. Décharge à donner aux administrateurs
5. Examen et approbation du budget de l’année sociale 2022
6. Désignation de deux commissaires aux comptes
7. Election de 3 administrateurs et d’1 administrateur suppléant
8. Le Mot de la Cheffe
9. Le Mot du Président
10. Divers
11. Accueil

31 membres en règle de cotisation sont présents. Le Président ouvre la séance à 21 heures 30 en rappelant le caractère exceptionnel de la présente AG.

1. Approbation du procès-verbal de l’Assemblée générale du 25 juin 2021

Le Procès-verbal de l’Assemblée générale du 25 juin 2021 est approuvé à l’unanimité des membres présents.

1. Examen et approbation des comptes de l’année sociale 2021

Le compte de l’année 2021 tel que présenté par le Conseil d’Administration et vérifié par les Commissaires aux comptes est **approuvé** à l’unanimité des membres présents.

1. Décharge à donner aux administrateurs

A l’unanimité des membres présents, DECHARGE est donnée aux administrateurs.

1. Examen et approbation du budget de l’année sociale 2022

Le budget de l’année 2022 tel que présenté par le Conseil d’administration est **approuvé** à l’unanimité des membres présents.

1. Désignation de deux commissaires aux comptes

A l’unanimité des membres présents, l’Assemblée générale a désigné en qualité de vérificateurs aux comptes :

* M. Nicolas LAMBERT – Rue Henri Dunant, 172A – 7000 MONS – Directeur ONG
* M. Maurice VANCAYEZEELE – Avenue Wauters, 15 – 7370 DOUR – Retraité

et en qualité de suppléant

* M. Marc-Jérôme BOUILLON – Rue Albert 1er, 1 – 7022 HARVENG – Enseignant

1. Election de 3 administrat(rices)eurs et d’1 administrat(rice)eur suppléant(e)

Le Président remercie pour leur travail tous les membres du Conseil d’administration en mentionnant plus particulièrement Françoise GUFFENS, notre secrétaire en titre et qui fut pendant de nombreuses années affectées au pointage des présences lors des répétitions et/ou concerts. Françoise est contrainte de nous quitter pour raisons de santé. Pascal remercie également Catherine BOURGUIGNON qui, quant à elle, a remis sa démission pour raisons personnelles.

**Trois mandats d’administrateurs sortants** sont à renouveler. L’Assemblée générale prend acte de la démission de Mme Catherine BOURGUIGNON dont le mandat expirait normalement en 2023. Quatre candidatures recevables ont été enregistrées. Un vote nominatif à bulletin secret est organisé. Michaël MORO et Agnès FABIAN sont désignés pour le dépouillement.

A l’issue du vote, les membres ont désigné pour un terme de trois ans en qualité d’administrateur :

* M. **Christian BOUILLON** – Rue Olivier Lhoir, 8 – 7333 TERTRE - Retraité
* M. **Pascal GILQUIN** – Chemin des Préelles, 28A/12 – 7000 MONS – Fonctionnaire provincial
* Mme Catherine HUENS – Boulevard Kennedy, 121 Bte 0.1 – 7000 MONS – Enseignante

Ils ont également désigné en qualité d’administrat(rice)eur suppléant(e) (pour une durée d’un an) :

* (1) Mme Anne-Marie STUER – Rue de Pâturages, 199 – 7390 QUAREGNON - Retraitée

En conséquence, Mme Anne-Marie STUER est désignée Administratrice en remplacement de Mme Catherine BOURGUIGNON, démissionnaire et pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière.

1. **Le Mot de la Cheffe**

La Cheffe est globalement satisfaite du travail réalisé. Les pupitres commencent à bien s’équilibrer. Il reste cependant du travail à faire pour être au point en novembre pour l’Audition des Rencontres musicale provinciales. Elle demande à chacun de faire un effort et promet de revenir à un répertoire plus « sympa » en fin d’année. Bernadette commence à bien connaître l’effectif et donc à mieux le maîtriser.

1. Le Mot du Président

Pascal n’a pas prévu de discours spécifique. L’année 2021 s’est résumée à du confinement et à la reprise de nos répétitions à la mi-août. Nous avons eu la chance de pouvoir assurer notre prestation dans le cadre du Grand Huit juste avant les dernières restrictions en matière culturelle. L’objectif est maintenant clairement braqué sur les RMP 2022 et les concerts prévus jusque là doivent nus servir d’exercices pour y arriver. Il rappelle également la nécessité de trouver des occasions de concerts et que dans ce cadre la gratuité totale est impossible. Outre les frais de fonctionnement de la chorale, nous devons maintenant faire face à un minimum de dépenses par concert (rétribution de la Cheffe, rétribution d’instrumentistes ou d’accompagnants musicaux, déplacement éventuel, …).

Pascal termine son intervention en rappelant les modalités des prochaines activités et concerts.

1. Divers

La séance est levée vers 22 heures 10 et le verre de l’amitié est servi. Merci à l’équipe pour l’intendance.

Fait à Mons, le 2 mai 2022. Pascal GILQUIN

 Président